

# CRSH 2018 – Référence rapide *Subvention de développement Savoir*

## Description – [Subvention de développement Savoir](#)

### Quoi de neuf?

Cette année, le Cabinet du vice-doyen à la recherche offre trois niveaux de rétroaction : 1) discussion informelle de votre idée avec le vice-doyen à la recherche; 2) ateliers de travail avec les paires; 3) relecture avec commentaires par des experts-conseils. Voir les échéances à droite.

### À savoir :

**Portail de recherche** : La soumission des subventions DS se fait à travers le portail de recherche : <https://portal-portail.sshrc-crsh.gc.ca/> Vous devez créer un compte pour accéder au portail ainsi qu'aux directives pour compléter les sections requises de la subvention.

**CV Commun** : Le CRSH exige que les chercheurs principaux, les co-chercheurs, et les collaborateurs soumettent un CV Commun pour ce programme. <https://ccv-cvc.ca/> Vous pouvez transférer votre CV Uniweb vers le CV Common.

### Sites Web utiles

[Boîte à outils](#) du Cabinet du vice-doyen à la recherche: renseignements et liens utiles pour préparer une demande de subvention.

[Conseils pour écrire une demande gagnante pour un concours CRSH](#): conseils stratégiques des experts de l'uOttawa.

[Gabarit de budget pour demandes de subvention](#)

[Lignes directrices du CRSH pour une mobilisation des connaissances efficace](#)

[Lignes directrices du CRSH liées à une formation en recherche efficace](#)

[Guide d'administration financière des trois organismes](#): lignes directrices pour les coûts éligibles.

[Taux salariaux pour assistanats de recherche](#)

Règlements et frais liés aux voyages: [le règlement 21](#) et [la méthode 16-11](#) de l'uOttawa expliquent les frais éligibles; les frais de repas sont de 78.80\$ par jour.

## Échéances 2018

**1<sup>er</sup> décembre 2017** Veuillez confirmer votre intention de faire une demande avec Kelly-Anne Maddox (recommandé).

**20 décembre 2017** Date limite pour discuter de votre projet avec le vice-doyen à la recherche.

**9 au 11 janvier 2018** Ateliers pour candidats. **RSVP : 15 déc.**

**18 janvier 2018** Échéance pour remettre votre demande au Cabinet du vice-doyen à la recherche pour une relecture par des experts-conseils.

**1<sup>er</sup> février (avant 15h00)** Date limite pour dépôt des demandes au CRSH et du formulaire RE (copie papier) au Cabinet du vice-doyen à la recherche.

### Dépôt de votre demande le 1<sup>er</sup> février 2018

Il y a deux étapes lors de la soumission de votre demande :

- Sur le Portail de recherche : **VÉRIFIEZ** et **SOUMETTEZ** électroniquement votre demande **avant 15h au plus tard.**
- Soumettez votre **formulaire RE** imprimé et signé par vous-même et le/la directeur/trice de votre département **au Cabinet du vice-doyen à la recherche, SMD 106, avant 15h.**

**L'échéance interne de l'uOttawa est le 1<sup>er</sup> février avant 15h00**

### Formulaire RE – Demande de fonds à un organisme externe

Le formulaire RE est obligatoire, même si la demande est gérée par une autre université et que vous êtes co-chercheur(e). Il est disponible sur le site du [Service de gestion de la recherche](#).

### Contact

**Brian Ray, Ph.D.**

Vice-doyen à la recherche

[arts-vd.recherche@uottawa.ca](mailto:arts-vd.recherche@uottawa.ca)

☎ (613) 562-5972 📠 (613) 562-5975

### Contact

**Kelly-Anne Maddox, Ph.D.**

Responsable du développement de la recherche

[kmaddox@uottawa.ca](mailto:kmaddox@uottawa.ca)

☎ (613) 562-5800 (1006) 📠 (613) 562-5975